

CPR – 240112

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES DU 1^{ER} CYCLE

Réunion du 12 janvier 2024

À distance – Microsoft Teams

PRÉSENCES :

Mohammed Lamine Fayçal Bellaredj
Samuel Blanchard
Francis Bourgoïn
Sylvie Doiron, auditrice
Pierre Philippe Ferguson
Thomas Hodd
Lauriane Laforge
Monique Levesque

Justin-Cédric Maalouf
Sylvie Morin
Gérard Poitras
Xavier Robichaud
Gilles Roy, président
Simon Thériault
Jean-François Thibault
Stéphanie Wheaton, secrétaire

PERSONNES EXCUSÉES :

Olivier Clarisse
Bruno Gélinas-Faucher
Dibi Jean Baptiste Koffi

Gabrielle Lanctôt
Monica McGraw

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 30.

2. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune nouvelle correspondance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-CPR240112

Francis Bourgoïn, appuyé de Jean-François Thibault, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté ».

Vote sur R01 Unanime Adoptée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CPR-231215

R : 02-CPR-240112

Sylvie Morin, appuyée de Jean-François Thibault, propose :

« Que le procès-verbal soit adopté tel que présenté ».

Vote sur R02 Unanime Adoptée

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-221003

5.1 Modification au Baccalauréat en sciences de Kinésiologie – Invité Marc LeBlanc, Directeur de l'école de kinésiologie et de loisir

Monsieur LeBlanc informe les membres que l'exigence de maintien proposée au projet de modification était plutôt destinée pour le programme en éducation physique. Il rajoute qu'il n'est pas obligatoire de présenter une vérification du casier judiciaire, à moins de vouloir effectuer un stage en un milieu où ceci serait requis. Les membres du CPR sont d'avis que cet élément doit plutôt être intégré au protocole de stages.

R : 03-CPR-240112

Jean-François Thibault, appuyé de Monique Levesque, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat la modification aux exigences de promotion en 2^e année, pour inclure l'obligation d'obtenir un certificat en réanimation cardio-respiratoire et en premier soins. »

Vote sur R03 Unanime Adoptée

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU CPR-231215

6.1 Création d'un certificat en compétences rédactionnelles avancées

Le Président informe les membres que le dossier sera acheminé au CDP pour que cette instance se penche sur la question du lieu d'offre.

6.2 Modification à la terminologie des objectifs de cours

Le Président précise que le dossier sera apporté au Sénat pour à la fois pour approbation, mais aussi en guise de prise de conscience des motifs qui sous-tendent le changement. Les membres du CPR souhaitent que le changement de la terminologie soit une occasion pour former les membres du personnel enseignant sur le développement et l'atteinte des résultats d'apprentissage.

R : 04-CPR-240112

Francis Bourgoïn, appuyé de Monique Levesque, propose :

*« Que le CPR recommande au Sénat d'adopter la terminologie **résultat d'apprentissage** en lien avec les cours, en remplacement **d'objectif d'apprentissage**. »*

Vote sur R04 Unanime Adoptée

R : 05-CPR-240112

Francis Bourgoïn, appuyé de Monique Levesque, propose :

*« Que le CPR recommande au Sénat de remplacer le terme **objectif d'apprentissage** par **résultat d'apprentissage** aux endroits où cela paraît au Répertoire. »*

Vote sur R05 Unanime Adoptée

7. CRÉATION D'UN MICROPROGRAMME D'INITIATION À L'ÉCRITURE PROFESSIONNELLE (doc.2 23-24)

Ce projet est en lien avec la création du Certificat en compétences rédactionnelles avancées, ainsi que la mineure en compétences rédactionnelles avancées.

R :06-240112

Jean-François Thibault, appuyé de Sylvie Morin, propose :

« Que le CPR accepte la création du microprogramme de 1^{er} cycle en initiation à l'écriture professionnelle ».

Vote sur R06 Unanime Adoptée

8. MODIFICATIONS AUX OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DE COURS GCIV, GELE ET GEMEC (doc.3 23-24)

Le président explique que cette vague de modifications s'insère dans une perspective d'amélioration continue et de normalisation des plans de cours de la faculté. Les membres demandent des précisions sur certains objectifs, qui ne semblent pas s'arrimer avec le niveau des cours. Le Doyen de la faculté précise que ceci est surtout le cas dans des cours à option, où l'objectif est plutôt d'initier des concepts d'un domaine connexe et non pas d'approfondir la discipline principale. Le Comité propose de remplacer l'usage « d'ingénieure et d'ingénieur » par « personne ingénieure », tout en soulignant l'excellent travail de la Faculté d'Ingénierie dans ce dossier.

Lors de la discussion sur le projet, certains membres remettent en question la pondération des crédits de cours, en lien avec les heures théoriques, pratiques et le travail autonome. On craint que, dans certains cas, l'ajout de travaux pratiques, sans toutefois réduire le temps consacré au travail autonome mène à une charge trop onéreuse pour les personnes étudiantes.

Le VRER propose que cet élément soit examiné dans le cadre des travaux du chantier Enseignement et recherche de la Stratégie Cap sur l'Avenir.

R : 07-240112

Gérard Poitras, appuyé de Francis Bourgoïn, propose :

« Que le CPR accepte les modifications aux cours GCIV/GMEC2210, GCIV2710, GCIV3220, GCIV3420, GCIV4310, GCIV4330, GCIV4430, GCIV5110, GCIV5210, GCIV5250, GCIV5330, GCIV5340, GCIV5350, GCIV5420, GCIV5710, GCIV3110, GELE2211, GELE2442, GELE3333, GELE3541, GELE3700, GELE4010, GELE4244, GELE4444, GELE5129, GELE5131, GELE5132, GELE5220, GELE5221, GELE5223, GELE5224, GELE5322, GELE5324, GELE5343, GELE5350, GELE5416, GELE5522, GELE5524, GELE5552, GMEC1014, GMEC2311, GMEC3240, GMEC3251, GMEC3412, GMEC5120, GMEC5331, GMEC5465, GMEC5480, GMEC5490, GMEC5522, GMEC5630, GMEC5650, GMEC5670, GMEC5930, GMEC5940, GMEC5950 ».

Vote sur R07

Unanime

Adoptée

9. MODIFICATION AU PROGRAMME COMBINÉ JD-MBA (doc.5 23-24)

Le dossier est un suivi des modifications effectuées au MBA il y a deux ans.

R : 08-240112

Monique Levesque, appuyée de Gérard Poitras, propose :

« Que le CPR accepte la modification au profil du programme JD-MBA, faisant suite aux modifications approuvées au MBA. »

Vote sur R08

Unanime

Adoptée

10. CRÉATION D'UN MICROPROGRAMME PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT AU CANADA

Le Président présente le microprogramme, qui se veut une réponse à un besoin émergeant dans le milieu scolaire du Nouveau-Brunswick. À la demande du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, la Faculté d'Éducation propose un microprogramme qui comble les besoins de nouveaux arrivants préalablement formés en pédagogie, qui souhaitent accéder à la profession au Nouveau-Brunswick.

Les membres estiment que la création du nouveau cours « Intro enseignement au Canada » ne devrait pas se limiter à une offre à distance, et que l'inscription à ce microprogramme en devrait être assorti de souplesse en termes de modalités (présentiel/distance).

Les membres soulignent également l'importance de préciser aux personnes candidates que l'obtention du microprogramme n'est pas professionnalisant en soit, et que l'accès à la pratique est de compétence provinciale.

R : 09-240112

Francis Bourgoïn, appuyé de Sylvie Morin, propose :

« Que le CPR accepte la création du cours EDUC2110 Intro enseignement au Canada ».

Vote sur R09 Unanime Adoptée

R : 10-240112

Xavier Robichaud, appuyé de Francis Bourgoïn, propose :

*« Que le CPR accepte la modification au cours EDUC3913 Planification et évaluation
1. »*

Vote sur R10 Unanime Adoptée

R : 11-240112

Sylvie Morin, appuyée de Lauriane Laforge, propose :

*« Que le CPR accepte la création du microprogramme préparatoire à l'enseignement au
Canada. »*

Vote sur R11 Unanime Adoptée

11. AFFAIRES NOUVELLES

12. PROCHAINE RÉUNION : 16 février 2024

13. CLÔTURE de la réunion à 14 h 55.